

Budgets / Comptes / Bilan MCH2

Directives relatives à la structure des fichiers à transmettre au SCom

Bases légales

- < Loi sur les finances communales du 22 mars 2018 (LFCo ; RSF 140.6)
- < Ordonnance sur les finances communales du 14 octobre 2019 (OFCo ; RSF 140.61)

La législation sur les finances communales précise les normes de présentation, de contenu et de transmission des budgets, comptes et bilan des collectivités locales (art. 7 à 16 LFCo ; art. 7 à 12 OFCo).

FINSTA finances et statistiques **des collectivités publiques locales**

Afin d'intégrer les données comptables et d'établir les statistiques financières des collectivités locales (communes, établissements communaux, associations de communes, bourgeoisies), le Service des communes (SCom) dispose d'une nouvelle application informatique *FINSTA finances et statistiques* qui reprend ces données intégralement et sans opérations manuelles.

Pour ce faire, les budgets, comptes et bilan devront être fournis par fichiers informatiques et selon les normes définies au point suivant. Afin d'en faciliter la transmission, ils devront être déposés sur la plateforme de partage *Platcom* entre l'État et les communes, par ailleurs déjà utilisée pour d'autres transferts de fichiers ou d'informations.

Pour des raisons de contrôle, de comparaison et d'archives, **les documents en version papier devront également être envoyés au SCom :**

- < Budget / Compte de résultats selon la classification fonctionnelle (par tâches)
- < Budget / Compte de résultats selon la classification comptable (par natures)
- < Budget / Compte des investissements selon la classification fonctionnelle
- < Budget / Compte des investissements selon la classification comptable
- < Bilan → *pour les comptes uniquement*

Ils doivent être accompagnés des documents suivants :

- < Procès-verbal du législatif
- < Rapport de la commission financière
- < Rapport de l'organe de révision → *pour les comptes uniquement*

Directives relatives à la structure des fichiers électroniques à transmettre

Les normes de présentation et la structure des fichiers à transmettre au SCom doivent être scrupuleusement respectées. À défaut, les données ne pourront être intégrées dans l'application FINSTA et les fichiers seront renvoyés à la collectivité.

1. Fichiers à transmettre

Les budgets et comptes suivants doivent être livrés dans des fichiers distincts :

- < Budget de résultats
- < Budget des investissements
- < Compte de résultats
- < Compte des investissements
- < Bilan

2. Format des fichiers

Seul le format suivant est autorisé : **Excel « .xlsx » à partir de Windows 2007.**

Le format Excel « .xls » n'est pas autorisé, ni quelque autre format tabulaire, car ils ne sont pas reconnus par l'application FINSTA.

3. Nom des fichiers

Nous suggérons que les fichiers déposés conservent une titlature cohérente et harmonisée, avec l'année concernée, à savoir :

- Budget de résultats **BR22.xlsx**
- Budget des investissements **BI22.xlsx**
- Compte de résultats **CR22.xlsx**
- Compte des investissements **CI22.xlsx**
- Bilan **Bilan22.xlsx**

Lors du dépôt du fichier sur Platcom, il sera automatiquement renommé (pour le SCom) avec le nom du fichier, le numéro OFS des communes ou le numéro SCom des autres collectivités, ainsi que l'année.

Un exemple de fichiers Excel avec les documents comptables à transmettre au SCom est annexé.

4. Structure et contenu des données

Les cinq fichiers doivent respecter les consignes suivantes :

- < Une seule ligne peut être créée par numéro de compte (avec sous-comptes éventuels **.01**, **.02**, etc.).
- < Il ne doit pas y avoir de lignes ni de colonnes intermédiaires vides.
- < L'ordre et le nombre des colonnes doivent être strictement respectés.
- < Il ne doit pas y avoir de sommes intermédiaires (totaux intermédiaires par sous-groupes ou sous-fonctions).
- < L'intitulé du compte doit contenir au maximum 250 caractères.
- < Seuls peuvent être utilisés les numéros de compte (sous-comptes exceptés) figurant dans le plan comptable MCH2 publié dans la *Directive de comptabilité 01 / Plan comptable* : [lien direct](#)
- < Toutes les indications doivent correspondre aux comptes de la commune qui sont publiés.

Exemple de fichier pour le budget *et* le compte de résultats

Fonction	Compte	Libellé	Charges	Revenus
0110	3000.00	Salaires, indemnités journalières et jetons de présence	25603.25	
0110	3100.00	Matériel de bureau	3024.55	
0110	3130.00	Prestations de services de tiers (téléphone, frais de port, frais bancaires)	12875.00	
...	...	AUTRES COMPTES...	...	
0120	3000.00	Salaires, indemnités journalières et jetons de présence	178984.40	
0120	3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC de l'employeur, frais administratifs	12547.65	
0120	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	15784.65	
0120	4210.00	Emoluments administratifs		758.00
...	...	AUTRES COMPTES...		...
1500	3151.00	Entretien d'appareils et de véhicules de pompiers	2896.55	
1500	4200.00	Taxes d'exemption		7850.00
...	...	AUTRES COMPTES...		...
9300	4621.00	Péréquation financière intercommunale - instrument des besoins		85247.00
9300	4622.00	Péréquation financière intercommunale- instrument des ressources		25879.00
9500	4601.00	Participation à l'impôt cantonal sur les véhicules		5742.60
9710	4699.10	Redistribution de la taxe CO ₂		17.00
...	...	AUTRES COMPTES...		...

Exemple de fichier pour le budget *et* le compte des investissements

Fonction	Compte	Libellé	Dépenses	Recettes
0290	5040.00	Réfection de l'administration communale	250018.00	
...	...	AUTRES COMPTES...	...	
2170	5030.00	Réfection des installations sportives de l'école	0.00	
2170	6310.00	Subvention cantonale pour la réfection d'installations sportives de l'école		58210.00
2170	6360.00	Participation de tiers pour la réfection d'installations sportives de l'école		15000.00
...	...	AUTRES COMPTES...		...
6150	5010.00	Réfection de routes suite aux intempéries	75268.85	
6150	5010.01	Réfection de la route du Midi	12634.80	
6150	5010.02	Construction du carrefour Est	1260302.00	
6150	5040.00	Construction de l'arrêt de bus, route du Levant	8590.30	
6150	6310.00	Subvention cantonale pour la réfection des routes suite aux intempéries		12305.00
6150	6310.01	Subvention cantonale pour la réfection de la route du Midi		0.00
...	...	AUTRES COMPTES...		...
7101	5031.01	Remplacement de la conduite d'eau de Bellevue	85998.65	
7101	5620.00	Raccordement au réseau de l'AEJ	17980.00	
7201	5032.00	Réfection des canalisations PGEE	54667.60	
...	...	AUTRES COMPTES...	...	
9990	5900.00	Recettes reportées au bilan	852368.60	
9990	6900.00	Dépenses reportées au bilan		1985250.00

Tableau à 5 colonnes avec en 1^{ère} ligne du fichier Excel :

- **Classification fonctionnelle** Numéro de la fonction au format **FFFF** à 4 chiffres
- **Classification comptable** Numéro du compte au format **CCCC.DD**, compte à 4 chiffres et sous-compte à 2 chiffres séparés par un point « . », soit :
 - **3CCC.DD** pour les charges de résultats
 - **4CCC.DD** pour les revenus de résultats
 - **5CCC.DD** pour les dépenses d'investissements
 - **6CCC.DD** pour les recettes d'investissements

- **Libellé** Texte explicite décrivant le compte
- **Charges / Revenus ou Dépenses / Recettes**
Format « x.xx », décimales séparées par un point « . »
Les montants ne doivent contenir aucun autre caractère de séparation tel qu'une apostrophe « ' » ou une virgule « , ».

Chaque ligne doit indiquer la classification fonctionnelle (FFFF) et la classification par nature, celle-ci avec le degré de détail (CCCC.DD).

Exemple de fichier pour le bilan

Compte	Libellé	Montants
10000.00	Caisse	3002.50
10010.00	Comptes commerciaux postaux	78524.00
10020.00	Comptes courants bancaires	328500.45
...	AUTRES COMPTES...	...
10400.00	Régularisations des charges de personnel (30)	10005.00
10410.00	Régularisations charges de biens, services et autres charges d'exploitation (31)	20047.00
...	AUTRES COMPTES...	...
14031.00	Génie civil - Approvisionnement en eau	875024.00
14031.99	Amortissement de l'approvisionnement en eau	20083.00
14073.00	Installation en construction - Gestion des déchets	20117.60
...	AUTRES COMPTES...	...
20010.00	Comptes courants avec des tiers, compte général	25610.55
20020.00	Remboursements d'impôts communaux généraux	20006.00
...	AUTRES COMPTES...	...
20102.00	Engagements à court terme envers des banques	487560.00
...	AUTRES COMPTES...	...
20420.00	RG impôts (40)	20022.80
20681.30	Gestion des déchets	20038.00
29003.00	Financement spécial, élimination des déchets	47985.95
...	AUTRES COMPTES...	...
29500.00	Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif	20058.00
29900.00	Résultat annuel	102586.80
29990.00	Résultats cumulés des années précédentes	611435.45

Tableau à 3 colonnes avec en 1^{ère} ligne du fichier Excel :

- **Classification comptable** Numéro du compte au format CCCCC.DD, compte à 5 chiffres et sous-compte à 2 chiffres séparés par un point « . », soit :
 - 1CCCC.DD pour les actifs du bilan
 - 2CCCC.DD pour les passifs du bilan
- **Libellé** Texte explicite décrivant le compte
- **Montants** Format « x.xx », décimales séparées par un point « . »
Les montants ne doivent contenir aucun autre caractère tel qu'une apostrophe « ' » ou une virgule « , ».

Il n'y a pas de colonnes distinctes pour les montants des actifs et des passifs.

Le total des actifs 1CCCC.DD et le total des passifs 2CCCC.DD doivent être égaux !